

F3SCT du CSA-SD du Bas-Rhin du 18 juin 2026

Déclaration Liminaire de l'UNSA Education

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée,

Cette dernière F3SCT de l'année scolaire se tient dans un contexte où les alertes relatives aux conditions de travail des personnels continuent de se multiplier.

Sur le terrain, les collègues nous font part d'un sentiment grandissant de fatigue, de perte de sens et parfois même d'inquiétude face à des évolutions qui leur semblent de plus en plus souvent subies plutôt que construites avec eux.

Les risques psychosociaux ne se résument pas à quelques situations individuelles. Ils trouvent leur origine dans des organisations de travail dégradées, dans le manque de visibilité, dans l'accumulation des tâches, dans l'absence de moyens adaptés et dans un sentiment d'isolement qui gagne de nombreux personnels.

Comment ne pas évoquer, une nouvelle fois, la situation de l'École inclusive ?

Le manque chronique d'AESH, les difficultés de recrutement, les accompagnements morcelés ou insuffisants et les réponses tardives aux besoins des élèves placent les personnels dans des situations intenable. Les enseignants, les directrices et directeurs d'école, les personnels de direction, les AESH eux-mêmes se retrouvent contraints de compenser quotidiennement les insuffisances du système, au prix d'une charge mentale toujours plus importante.

Comment ne pas évoquer également les difficultés persistantes du remplacement ?

Lorsque les absences ne sont pas couvertes, ce sont les équipes qui absorbent les conséquences : répartitions d'élèves, réorganisations permanentes, perte de temps pédagogique et tensions accrues au sein des écoles. Là encore, ce sont les personnels qui portent sur leurs épaules les conséquences d'un manque de ressources humaines devenu structurel.

Nous souhaitons également attirer l'attention de cette instance sur les modalités de certaines convocations et entretiens avec l'administration.

Être convoqué sans disposer d'informations suffisamment précises sur les motifs de l'entretien, dans des délais parfois contraints, peut générer une forte anxiété chez les personnels concernés. Même lorsque l'objectif affiché est celui du dialogue ou du recueil d'informations, l'impact psychologique de ces situations ne doit pas être sous-estimé.

La prévention des risques psychosociaux suppose aussi une vigilance particulière sur les pratiques managériales et sur la qualité du dialogue entre l'administration et les agents.

Enfin, plusieurs projets de restructuration et de fusion d'écoles interrogent fortement les équipes concernées.

Au-delà des aspects administratifs ou organisationnels, ces réorganisations modifient profondément les collectifs de travail, les repères professionnels et les équilibres construits parfois depuis de nombreuses années. Les conséquences humaines de ces projets doivent être pleinement évaluées et accompagnées.

Pour l'UNSA Éducation, la santé au travail ne peut être traitée comme une question périphérique.

Prévenir les risques psychosociaux, c'est anticiper les effets des décisions administratives avant qu'elles ne produisent de la souffrance. C'est donner aux personnels les moyens d'exercer leurs missions dans des conditions compatibles avec leur engagement professionnel. C'est également reconnaître que la qualité du service public d'éducation est indissociable de la qualité de vie au travail de celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

Nous attendons de cette instance qu'elle demeure un véritable lieu d'analyse, de prévention et d'action. Les constats sont connus. Les alertes sont nombreuses. Les personnels attendent désormais des réponses concrètes.

Je vous remercie.